

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION TECHNICIEN(NE) EN RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

MÉTIER PRÉPARÉ

Ce technicien est un professionnel de la construction des réseaux électriques de distribution. Sur les réseaux aériens, souterrains et d'éclairage public, il effectue tous les travaux de mise en œuvre et de raccordement. De la réalisation à la mise en service, il travaille au sein d'une équipe de 2 à 4 membres, sous la direction d'un chef d'équipe, dans des entreprises locales et nationales, privées ou publiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparation d'une activité de chantier

- ▶ Analyser et exploiter l'ensemble des documents techniques
- ▶ Collecter et interpréter des informations
- ▶ Planifier son intervention
- ▶ Compléter des documents

Réalisation d'une installation

- ▶ Se repérer sur le chantier
- ▶ Préparer les matériels
- ▶ Approvisionner le chantier
- ▶ Assurer la sécurité sur le chantier
- ▶ Construire un réseau aérien
- ▶ Construire un réseau souterrain
- ▶ Installer des équipements d'éclairage public
- ▶ Raccorder les réseaux
- ▶ Dialoguer avec le client, les entreprises partenaires et les riverains
- ▶ Transmettre les informations utiles à son équipe ou à la hiérarchie
- ▶ Utiliser des moyens de communication à distance

Evaluation de l'activité professionnelle

- ▶ Participer à la mise en service
- ▶ Réaliser des opérations de maintenance sur les réseaux
- ▶ Effectuer des contrôles

PRÉREQUIS

- ▶ Être titulaire de l'une des spécialités suivantes du baccalauréat professionnel : maintenance des équipements industriels, métiers de l'électricité et de ses environnements connectés, ou du brevet professionnel installations et équipements électriques.
- ▶ Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- ▶ Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement et de sécurité.
- ▶ Mobiliser ses compétences en expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter.



PRÉREQUIS

- ▶ Être éligible au contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- ▶ Être titulaire d'un BAC, de préférence un BAC PRO métiers de l'électricité.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Inscription sur notre site internet : iftp-occitanie.com
2. Entretien de positionnement
3. Si votre dossier de candidature est validé : entretien avec l'équipe pédagogique
4. Validation définitive à la signature d'un contrat d'alternance

DÉLAI D'INSCRIPTION

Durée estimée entre l'inscription et l'admission 1 mois.

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap après étude des adaptations possibles (accueil, modalités de formation et de certification, modalités de compensation).

Contactez :

- ▶ Référente handicap, Mme PASERO
- ▶ Référente mobilité, Mme PASERO

IFTF Montpellier : 04 67 47 65 40



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Une équipe pédagogique qualifiée, des salles de cours équipées en matériel de visio, ordinateurs et outils didactiques.
- ▶ Atelier ou zone technique équipés
- ▶ Pédagogie active : cours théoriques, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

ÉVALUATION

- ▶ Examens ponctuels.

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Compétences affichées au RNCP37235 :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/37235/>

Validation par blocs de compétences appelés :
 Certification des Compétences Professionnelles.

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ BTS Travaux Publics.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- ▶ Technicien(ne) en réseaux électriques.
- ▶ Electricien(ne) de chantier.

DURÉE

- ▶ 648 heures sur 12 mois.
- ▶ Alternance : 3 semaines de formation pour 1 mois en entreprise.

TARIFS

Formation prise en charge par l'OPCO, nous contacter.

RÉMUNÉRATION

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau d'étude.

La rémunération dépendra également du type de contrat :

- ▶ apprentissage ou professionnalisation.

CENTRE DE FORMATION À



CASTELNAUDARY (11)

HÉBERGEMENT

- ▶ Nous contacter



iftp@fntp.fr